

D. Dans le gros, et des prix de gros sont cotés sur les dos en boyaux. La ménagère ordinaire sait-elle ce que veut dire l'expression "dos en boyaux" ou s'il faudrait la renseigner?—R. Je crois qu'il faudrait la renseigner.

D. Ce n'est pas très compliqué?—R. Peut-être un peu, mais au fond je pense qu'une plus grande publicité inspirerait une plus grande confiance. J'ai bien exposé dans mon mémoire que tout service supplémentaire donne droit à une compensation juste et raisonnable. Or, si la ménagère sait quels prix le producteur reçoit, et je ne vois pas pourquoi on ne les publierait pas une couple de fois par mois pour les jambons, épaules et autres coupes semblables, elle aura une plus grande confiance et nous le devons à cette forme de publicité.

M. FLEMING: Peut-être les chiffres ne disent-ils pas grand'chose au consommateur ordinaire, mais ils veulent dire beaucoup pour le producteur.

Le PRÉSIDENT: Oui.

M. FLEMING: Si le producteur avait ces chiffres, le consommateur en profiterait-il éventuellement?

Le TÉMOIN: Oui, car si nous prenons les prix auxquels la viande s'est vendue peu après le 1er janvier, en tenant compte que le producteur a reçu environ \$27.50 les 100 livres quand le bacon obtenait de 90 cents à \$1 la livre, nous nous demanderions peut-être ce qui s'epasse. Certains détaillants nous ont dit qu'ils achetaient de la viande de porc à un prix qui puisse leur permettre un bénéfice de 23c. par livre de bacon. Les producteurs ne peuvent pas comprendre qu'un profit de 23c. la livre de bacon soit indispensable, ce qui nous porte à croire que le jeu de la distribution est faussé.

M. THATCHER: Votre association a-t-elle calculé quelle proportion du dollar des consommateurs vous recevez?

Le TÉMOIN: Non, parce que nous ne pouvons pas dire ce qu'est le dollar des consommateurs.

M. FLEMING: Où avez-vous pris ce chiffre de 23c. de majoration du prix de détail par livre de bacon?

Le TÉMOIN: Un boucher détaillant a donné ce chiffre dans le *Toronto Star*, un journal de la ville de Toronto.

M. THATCHER: N'est-il pas juste de dire que les producteurs ne sont pas contents de la part du dollar des consommateurs qui leur revient?

Le PRÉSIDENT: Ne posez jamais une question quand vous pouvez raisonnablement vous attendre à une réponse défavorable.

M. FLEMING: C'est peut-être une réponse explicative.

M. THATCHER: Pouvez-vous nous l'expliquer? N'est-il pas raisonnable de dire que les producteurs ne croient pas retirer leur juste part du dollar des consommateurs à l'heure actuelle?

Le TÉMOIN: Quand il s'agit de prix comme cela, en principe nous ne croyons pas toucher notre juste part.

Me DYDE: Monsieur le président, je n'ai plus de questions à poser au témoin.

M. THATCHER: Il ne me reste plus qu'une ou deux questions générales.

M. Thatcher:

D. M. Tummon peut-il nous dire, et je reprends le fil des questions posées la dernière fois qu'il est venu ici, si les producteurs ont mis à jour un complot en vue de la fixation des prix parmi les grosses salaisons?